

1 Residence UK

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail-Liberté-Patrie

ARRETE N° 0116 / 2022/MESR

Portant création de l'institut de formation en sciences pédagogiques et administration  
universitaire à l'université de Kara

**LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA  
RECHERCHE,**

Sur le rapport du président de l'université de Kara,

Vu la loi n° 97-14 du 10 septembre 1997 portant statut des universités du  
Togo, ensemble les textes qui l'ont modifiée ;

Vu la loi n° 2017-005 du 19 juin 2017 d'orientation de l'enseignement  
supérieur et de la recherche ;

Vu le décret n°99-011/PR du 21 janvier 1999 portant création de  
l'université de Kara ;

Vu le décret n°2011-178/PR du 7 décembre 2011 fixant les principes  
généraux d'organisation des départements ministériels ;

Vu le décret n°2012-004/PR du 29 février 2012 relatif aux attributions des  
ministres d'Etat et ministres ;

Vu le décret n°2012-006/PR du 7 mars 2012 portant organisation des  
départements ministériels ;

Vu le décret n°2020-076/PR du 28 septembre 2020 portant nomination du  
Premier ministre ;

Vu le décret n°2020-080/PR du 1<sup>er</sup> octobre 2020 portant composition du  
gouvernement complété par le décret n° 2020-090/PR du 2 novembre  
2020 ;

## ARRETE :

Article 1<sup>er</sup> : Il est créé, au sein de l'université de Kara, un Institut de formation en sciences pédagogiques et administration universitaire (ISPAU).

Article 2 : L'institut de formation en sciences pédagogiques et administration universitaire est placé sous la responsabilité d'un directeur nommé par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur.

Article 3 : Les modalités d'organisation et de fonctionnement de l'institut sont précisées par arrêté du président de l'université de Kara.

Article 4 : Le président de l'université de Kara est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République togolaise.

Lomé, le 04 NOV 2022

Le ministre,

# SIGNE

Prof. Majesté N. Ihou WATEBA

### AMPLIATIONS

PR(CR)	1
PM(CR)	1
CAB/MESR	3
Tous ministères	34
Toutes les directions	16
Présidence UL	2
Présidence UK :	2
DGAF :	3
DGPE :	1
METFP :	1
MEFP :	1
DCF :	1
DF :	1
Trésor :	1
JORT :	1

Pour ampliation,  
La directrice de cabinet,

  
GAMETI Ama Dzifa